



Guide Étudiant en Mobilité Sortante

UFR de Psychologie

Céline Launay – Maître de Conférences en psychologie sociale
Nicole Cantisano – Maître de Conférences en psychologie de la santé

Dernière mise à jour : 28 novembre 2023

Table des matières

AVANT-PROPOS	3
NOUS CONTACTER	3
AVANT LA MOBILITE	4
QUAND ET SOUS QUELLES CONDITIONS PUIS-JE PARTIR EN MOBILITE ?	4
OU PUIS-JE PARTIR EN MOBILITE ?	4
ERASMUS + ET SWISS SMS	4
INFORMATIONS GENERALES	4
DEPART AU NIVEAU LICENCE – ERASMUS + / SWISS SMS	4
DEPART AU NIVEAU MASTER – ERASMUS + / SWISS SMS	5
ERASMUS + ET SWISS SMS : COMMENT REMPLIR LE <i>LEARNING AGREEMENT</i> ?	5
COMPOSEZ VOTRE DOSSIER DE CANDIDATURE ERASMUS + OU SWISS SMS	6
LES CRITERES DE SELECTION	7
DEPOSEZ VOTRE DOSSIER DE CANDIDATURE ERASMUS + OU SWISS SMS	7
SUITE DE LA CANDIDATURE ERASMUS + OU SWISS SMS : UNE FOIS ACCEPTEE, QU'ADVIENT-IL DE MA CANDIDATURE ?	7
BCI ET CONVENTIONS BILATERALES	8
INFORMATIONS GENERALES	8
COMPOSEZ VOTRE DOSSIER DE CANDIDATURE BCI / QUEBEC EN CONVENTION BILATERALE	8
LES CRITERES DE SELECTION	9
DEPOSEZ VOTRE DOSSIER DE CANDIDATURE BCI / CONVENTION BILATERALE	9
DEPART AU NIVEAU LICENCE – BCI / QUEBEC EN CONVENTION BILATERALE : CHOIX DES ENSEIGNEMENTS	10
DEPART AU NIVEAU LICENCE – CONVENTION BILATERALE HORS QUEBEC : CHOIX DES ENSEIGNEMENTS	10
DEPART AU NIVEAU MASTER – BCI / QUEBEC EN CONVENTION BILATERALE : CHOIX DES ENSEIGNEMENTS	10
DEPART AU NIVEAU MASTER – CONVENTION BILATERALE HORS QUEBEC : CHOIX DES ENSEIGNEMENTS	11
BCI ET CONVENTIONS BILATERALES : COMMENT REMPLIR LE <i>CONTRAT PEDAGOGIQUE</i> ?	11
BCI ET CONVENTIONS BILATERALES : COMMENT FAIRE VALIDER VOTRE <i>CONTRAT PEDAGOGIQUE</i> ?	13
SUITE DE LA CANDIDATURE BCI/CONVENTION BILATERALE : QU'ADVIENT-IL DE MA CANDIDATURE ?	13
LES UE TER ET STAGE POUR UN DEPART EN LICENCE 3	14
LES UE MEMOIRE ET STAGE POUR UN DEPART EN MASTER 1	14
<u>AVANT DE PARTIR</u>	15
<u>PENDANT LA MOBILITE</u>	15
<u>APRES LA MOBILITE</u>	16
QUELS DOCUMENTS NOUS RETOURNER APRES VOTRE MOBILITE ?	16
CONVERSION DES NOTES	16
<u>ANNEXES</u>	17

Avant-propos

Un séjour en mobilité internationale est un atout dans votre parcours. Le rôle de l'équipe Relations Internationales (RI) de l'UFR de Psychologie est uniquement d'ordre **pédagogique** : sélection des dossiers de candidature, élaboration et validation du plan d'études (avant le départ) et conversion des notes (lors du retour).

Le service Relations Internationales (RI) de l'UT2J (situé au bâtiment de l'Arche) gère tous les aspects **administratifs** de votre mobilité <http://www.univ-tlse2.fr/accueil/international/partir-a-l-etranger/> et organise des réunions d'information sur les différents programmes d'échange. Les contacter : http://annuaire.univ-tlse2.fr/index.php?modeannuaire=trouve&debut_aff=0&composante=13

Nous contacter

L'équipe RI de l'UFR de Psychologie est composée :

- **De deux Coordinatrices pédagogiques, Nicole Cantisano**, Maître de Conférences en Psychologie de la Santé au sein du Département de Psychopathologie, Psychologie de la Santé et Neurosciences, et **Céline Launay**, Maître de Conférences en Psychologie Sociale au sein du Département de Psychologie Sociale, du Travail et des Organisations.

Elles réalisent une permanence pédagogique, soit dans le bureau M014 (rez-de-chaussée de l'UFR de Psychologie), soit via Zoom : les dates, horaires et modalités (présentiel/distanciel) sont disponibles sur le site de l'UFR de Psychologie, rubrique « relations internationales » : <https://ufr-psycho.univ-tlse2.fr/accueil/etudier-a-letranger>. L'envoi de mails est plutôt réservé aux étudiant·e·s en mobilité à l'étranger, qui ne peuvent donc se déplacer : ri.ufrpsycho@univ-tlse2.fr

- **D'une Gestionnaire administrative**, Isabelle Idrac.

Son bureau M020 est situé au rez-de-chaussée de l'UFR de Psychologie. L'envoi de mails est plutôt réservé aux étudiant·e·s en mobilité à l'étranger, qui ne peuvent donc se déplacer : isabelle.idrac@univ-tlse2.fr

Avant la mobilité

Quand et sous quelles conditions puis-je partir en mobilité ?

Dans le cadre des programmes d'échange, vous pouvez partir :

- à partir de la Licence 2 et jusqu'en Master 1 (des procédures spécifiques existent pour des départs en doctorat, se renseigner auprès de l'école doctorale et du service RI de l'UT2J),
- pour une durée d'un semestre ou deux semestres (les Universités partenaires fixent parfois elles-mêmes la durée de la mobilité),
- une fois en Licence, et une fois en Master 1 (les départs en Master 2 ne sont pas admis),
- à condition d'être inscrit·e à l'UT2J au moment du départ et d'avoir déjà validé au moins une année universitaire (60 ECTS). **Les étudiant·e·s inscrit·e·s en césure ne peuvent pas bénéficier des places réservées dans le cadre des programmes d'échange.**

Pour une mobilité en année universitaire N, il faut finaliser les démarches en janvier ou février/mars de l'année universitaire N-1 (voir les exceptions pour ERASMUS + dans la rubrique ERASMUS + et Swiss SMS).

Où puis-je partir en mobilité ?

Le service Relations Internationales de l'UT2J et l'UFR de Psychologie ont établi des partenariats avec différentes Universités Européennes et hors-Europe. Il existe trois programmes d'échange :

- ERASMUS + et Swiss SMS (Europe et Suisse)
- BCI (Québec)
- Conventions bilatérales (toutes les destinations hors-Europe et hors-Québec¹)

ERASMUS + et Swiss SMS

Informations générales

Des réunions d'informations sont organisées par le service RI de l'UT2J sur l'organisation générale de ces programmes. Vous trouverez de plus amples informations sur le site du service Relations Internationales de l'UT2J, rubrique « programme d'échanges » <http://www.univ-tlse2.fr/accueil/international/partir-a-l-etranger/partir-a-l-etranger-253643.kjsp?RH=05International>

Pour les mobilités relatives aux programmes ERASMUS + ou Swiss SMS, c'est l'équipe RI de l'UFR de Psychologie qui procède à la sélection des dossiers. Notre objectif est que toutes les places soient pourvues : vous augmentez vos chances de départ en émettant plusieurs vœux (certaines destinations sont très prisées par les étudiant·e·s pour très peu de places disponibles).

Départ au niveau Licence – Erasmus + / Swiss SMS

Le choix des cours s'effectue en fonction de votre projet professionnel. Il est également conseillé de respecter le contenu des cours de la plaquette UT2J relative aux semestres du départ autour de 40 %. Vous choisissez, à partir des cours proposés sur le site Internet de l'Université partenaire, **30 ECTS par semestre (soit 60 ECTS pour une année universitaire)**, dont au moins un cours

¹ Quelques Universités Québécoises ne font pas partie du programme BCI mais sont accessibles via une convention bilatérale.

de **méthodologie** par semestre (analyses de données quantitatives ou qualitatives, méthodes de recherche, évaluation, expertise, pratique de la psychologie...). Vous n'êtes pas tenu·e de suivre un cours de langues. En **Licence 3**, les UE TER et Stage ne doivent pas apparaître sur Learning Agreement (voir rubriques « *Comment remplir le Learning Agreement ?* » et « *Les UE TER et Stage pour un départ en Licence 3* »).

Départ au niveau master – Erasmus + / Swiss SMS

Votre départ en mobilité est conditionné par la sélection en Master : si vous n'êtes pas sélectionné·e, votre mobilité sera annulée. Dès publication des résultats de la sélection en Master, merci d'informer les coordinatrices pédagogiques de l'UFR de Psychologie des résultats vous concernant et du Master que vous intégrez.

Le choix des cours s'effectue en fonction de votre projet professionnel et du Parcours dans lequel vous candidatez en vœu n°1 (vous modifierez votre Plan d'études si vous intégrez un autre Master, en accord avec le(s) responsable(s) du parcours intégré). Le nombre d'ECTS correspondant aux UE formation à la recherche, au mémoire de recherche et au stage (ce nombre dépend de la mention/du parcours) sont à déduire des 60 ECTS requis pour valider votre année à l'étranger (ou 30 ECTS pour un départ sur un seul semestre). Vous choisissez, à partir des cours proposés sur le site Internet de l'Université partenaire, au moins un cours de **méthodologie** par semestre (analyses quantitatives ou qualitatives, méthodes de recherche, évaluation, expertise, pratique de la psychologie...). Vous n'êtes pas tenu·e de suivre un cours de langues. Les UE Formation à la recherche, Mémoire et Stage ne doivent pas apparaître sur votre Learning Agreement (voir rubriques « *Comment remplir le Learning Agreement ?* » et « *Les UE Mémoire et Stage pour un départ en Master 1* »).

ERASMUS + et Swiss SMS : Comment remplir le Learning Agreement ?

Seules les deux premières pages du Learning Agreement sont à remplir. Dans le tableau intitulé « Programme d'études dans l'établissement d'accueil », inscrivez tous les enseignements (codes, intitulés, semestre 1 ou 2) choisis dans l'Université d'accueil, ainsi que le nombre d'ECTS par enseignement.

Dans le tableau intitulé « Reconnaissance de la mobilité dans l'établissement d'envoi », inscrivez l'**intégralité des enseignements** que vous auriez suivis à l'UT2J, y compris les options hors UFR et/ou langues vivantes, incluant le code complet des UE (options Langues et options hors UFR incluses), l'intitulé exact des UE et le nombre d'ECTS accordés pour chaque UE.

Dans le tableau « Engagement », remplissez toutes les cases relatives à la rubrique « Student » et signez. Remplissez également les informations relatives aux « Personnes responsables dans l'établissement d'envoi » : Nom : Céline Launay et Nicole Cantisano ; adresse mail : ri.ufrpsycho@univ-tlse2.fr ; Fonction : Erasmus coordinators.

Pour un départ en **Licence 2**, le total de chaque tableau doit équivaloir à 60 ECTS pour un départ sur une année universitaire, ou 30 ECTS pour un départ sur un semestre (sauf si vous avez déjà validé des crédits dans l'année, à soustraire du Learning Agreement).

Pour un départ en **Licence 3**, il ne faut pas inscrire les UE relatives au Stage (UE 505 et 605 = 4 ECTS) et les UE TER (UE 508 et 608 = 6 ECTS) sur le Learning Agreement. Ces UE devront être validées à l'UT2J. Le total de chaque tableau doit équivaloir à un minimum de 50 ECTS pour un départ sur une année universitaire, minimum 24 ECTS pour un départ au semestre 1, minimum 26 ECTS pour un départ au semestre 2.

Pour un départ en **Master 1**, il ne faut pas inscrire sur le Learning Agreement les UE relatives à la formation à la recherche, au mémoire de recherche et au stage (le nombre d'ECTS correspondant

à chacune des UE dépend de la mention/du parcours). Ces UE seront obligatoirement à valider en France, même si vous réalisez ces travaux à l'étranger. Vous rédigez votre Learning Agreement en fonction du Parcours dans lequel vous candidatez en vœu n°1 (vous modifierez votre Learning Agreement si vous intégrez un autre Master, en accord avec le(s) responsable(s) du parcours intégré). Le nombre d'ECTS correspondant aux UE formation à la recherche, au mémoire de recherche et au stage sont à déduire des 60 ECTS requis pour valider votre année à l'étranger (ou 30 ECTS pour un départ sur un seul semestre). Il se peut que d'autres UE soit à valider à l'UT2J, en fonction de l'avis du(des) responsable(s) du parcours de Master.

Online Learning Agreement (OLA)

Une fois votre candidature acceptée, vous recevrez un mail automatique via la plateforme Dashboard pour remplir, de nouveau, votre Learning Agreement, uniquement si l'Université d'accueil a mis en place cette procédure. Il sera envoyé aux coordinateurs pédagogiques de l'Université d'envoi et de l'Université d'accueil pour signature. Chaque modification du Learning Agreement sera ensuite gérée via cette plateforme, durant toute la durée de votre mobilité.

Composez votre dossier de candidature ERASMUS + ou Swiss SMS

Vous pouvez émettre jusqu'à **trois vœux**, ce qui est fortement conseillé.

1. Sélectionnez les Universités partenaires en utilisant l'application MoveOn, onglet « International » du site <http://www.univ-tlse2.fr> rubrique « Partir à l'étranger » (Soyez vigilant·e : certaines Universités proposent des places seulement en Licence ou seulement en Master)
2. Remplissez vos formulaires de candidature de l'UT2J à télécharger sur le site <http://www.univ-tlse2.fr> rubrique « Partir à l'étranger ». Si le formulaire n'est pas disponible ou pas mis à jour, contactez le service RI de l'UT2J (etudiants.sortants@univ-tlse2.fr)
3. Remplissez vos Learning Agreement (voir rubrique « Comment remplir le Learning Agreement ») à télécharger sur le site <http://www.univ-tlse2.fr> rubrique « Partir à l'étranger ». Si le formulaire n'est pas disponible ou pas mis à jour, contactez le service RI de l'UT2J (etudiants.sortants@univ-tlse2.fr)
4. Validez votre/vos Learning Agreement auprès d'une des coordinatrices RI de l'UFR de Psychologie **avant le dépôt de votre dossier de candidature**. La validation de vos Learning Agreement s'effectuera au cours des permanences réalisées à l'UFR de Psychologie, périodiquement lors de la pause méridienne, soit dans le bureau M014, soit sur Zoom (lien diffusé sur le site de l'UFR de Psychologie). **Aucun Learning Agreement ne sera validé par mail (vous pouvez mandater un tiers)**
5. Intégrez les différentes pièces à fournir (voir encadré ci-dessous)
6. Déposez votre dossier de candidature **au format électronique** à partir de votre adresse mail etu.univ-tlse2.fr (voir rubrique « Déposez votre dossier de candidature ERASMUS + ou Swiss SMS »)

Dossier de candidature ERASMUS + et Swiss SMS

Pièces à fournir (exclusivement au format PDF)

- Fiche de renseignements **ERASMUS + et Swiss SMS** (que vous trouverez en annexe de ce guide)
- Un formulaire de candidature RI de l'UT2J **par vœu**
- Un Learning Agreement **par vœu**
- Un Curriculum Vitae (1 page maximum)

- Une lettre de motivation en langue française (1 page maximum) (lettre unique pour l'ensemble des vœux)
- Relevés de notes depuis l'entrée dans l'enseignement supérieur (si aucun n'est disponible, relevé de notes du baccalauréat ou autre(s) diplôme(s)) – un seul fichier PDF pour tous les relevés de notes
- Justificatif du niveau linguistique dans la langue des enseignements concernés (Certificat de Compétences en Langues de l'Enseignement Supérieur, test eLAO à effectuer en ligne, relevé de notes soulignant le niveau d'anglais, etc.)

N.B. : Tout document non demandé ne sera pas examiné (par ex., lettre de recommandation). Tout dossier incomplet ne sera pas examiné.

Les critères de sélection

Nous évaluons les candidatures à partir de ces critères :

- Motivation (lettre de motivation en français),
- Résultats académiques,
- Projet de mobilité de l'étudiant : adéquation entre le projet de mobilité et le parcours académique/projet professionnel,
- Expériences professionnelles et/ou associatives,
- Niveau de langue,
- Respect de la procédure de dépôt de candidature décrite dans ce guide.

Notez que nous ne vérifions pas les aspects administratifs de votre candidature (exemple : pré-requis du niveau de langues dans l'Université d'accueil, carte d'étudiant, etc.). C'est le service RI de l'UT2J qui validera ou invalidera votre dossier si les critères administratifs ne sont pas remplis.

Déposez votre dossier de candidature ERASMUS + ou Swiss SMS

Vous fournissez les différentes pièces de votre dossier de candidature au **format électronique** (en PDF, **ne pas fusionner les différentes pièces hormis les relevés de notes**) à l'équipe RI, à partir de votre adresse mail etu.univ-tlse2.fr : ri.ufrpsycho@univ-tlse2.fr

Chaque document est à intituler comme suit :

Intitulédocument_Nom_Prénom_Ville_NomUniversité

Exemple : Relevésnotes_Dupont_Dominique_Dublin_TrinityCollege

La date limite de dépôt des candidatures sera indiquée sur le site de l'UFR de Psychologie dans le courant du mois de janvier (elle est généralement située **fin février/début mars**, et est fixée en fonction du calendrier du service RI de l'UT2J).

Suite de la candidature ERASMUS + ou Swiss SMS : une fois acceptée, qu'advient-il de ma candidature ?

Une fois la sélection effectuée au sein de l'UFR de psychologie, nous vous informons des résultats par mail dans la semaine suivant la date limite de dépôt des candidatures. Nous transmettons ensuite votre dossier au service RI de l'UT2J qui gère les nominations auprès des Universités Partenaires.

Vous serez contacté.e en **mai** ou **juin** soit directement par l'Université Partenaire, soit par le service RI de l'UT2J. Pour toute question, contactez Madame Pascale Piolet (Service RI de l'UT2J : etudiants.sortants@univ-tlse2.fr). Diverses démarches administratives devront être effectuées auprès de l'Université d'accueil et auprès du Service RI de l'UT2J. Notez que nous ne sommes pas en contact avec les Universités partenaires : seul le Service RI de l'UT2J correspond avec les Universités.

Si l'Université d'accueil a mis en place le Online Learning Agreement, vous recevez un mail d'inscription à la plateforme Dashboard pour compléter votre Learning Agreement en ligne. Nous le signerons en ligne. Sinon, envoyez-nous votre Learning Agreement au format PDF pour signature.

En cas de **désistement**, veuillez en informer par mail Madame Pascale Piolet : (etudiants.sortants@univ-tlse2.fr) et les coordinatrices RI de l'UFR de Psychologie.

BCI et Conventions bilatérales

Informations générales

Depuis janvier 2023, pour les mobilités relatives au programme BCI et les mobilités dans le cadre des Conventions Bilatérales, c'est l'équipe RI de l'UFR de Psychologie qui procède à la pré-sélection des dossiers. Le service RI de l'UT2J, en collaboration avec l'ensemble des coordinateurs/coordinatrices de l'UT2J, procède ensuite à un inter-classement de l'ensemble des candidatures, puis nomme les candidat·e·s auprès des Universités Partenaires : il vous faudra fournir un nouveau dossier de candidature (incluant de nouvelles pièces, comme une lettre de recommandation², par exemple).

Des réunions d'informations sont organisées par le service RI de l'UT2J sur les démarches administratives à suivre (par exemple, l'inscription sur le site BCI).

La date limite de candidature est généralement fixée **fin janvier (ou début mars pour l'Amérique Latine) : voir date sur le site de l'UFR de Psychologie, rubrique « étudier à l'étranger ».**

Composez votre dossier de candidature BCI / Québec en Convention bilatérale

1. Sélectionnez les Universités partenaires et réalisez vos démarches administratives auprès de M. Pascal N'Guyen (ou Madame Piolet pour l'Amérique latine), du service Relations Internationales de l'UT2J <http://www.univ-tlse2.fr> rubrique « Partir à l'étranger »
2. Listez, à partir des informations fournies sur le site Internet des Universités partenaires, les enseignements que vous projetez de suivre lors de mobilité (voir rubrique « Comment remplir le *Contrat Pédagogique* ? »)
3. Validez votre(vos) contrat(s) pédagogique(s) (liste des enseignements suivis dans l'Université Partenaire) auprès d'une des coordinatrices RI de l'UFR de Psychologie

² Les coordinatrices RI ne sont pas en mesure de vous fournir une lettre de recommandation. Lorsque vous sollicitez un·e enseignant·e-chercheur·e pour une lettre de recommandation, veillez à préciser votre projet professionnel et à inclure vos relevés de notes et votre lettre de motivation dans une pièce jointe unique.

avant le dépôt de votre dossier de candidature. La validation s'effectuera au cours des permanences réalisées à l'UFR de Psychologie, périodiquement lors de la pause méridienne, soit dans le bureau M014, soit sur Zoom (lien diffusé sur le site de l'UFR de Psychologie). **Aucun contrat pédagogique ne sera validé par mail (vous pouvez mandater un tiers)**

4. Intégrez les différentes pièces à fournir (voir encadré ci-dessous)
5. Déposez votre dossier de candidature **au format électronique** à partir de votre adresse mail etu.univ-tlse2.fr (voir rubrique « Déposez votre dossier de candidature BCI / Convention bilatérale »)

Dossier de candidature BCI / Convention bilatérale

Pièces à fournir (exclusivement au format PDF)

- Fiche de renseignements **BCI/conventions bilatérales** (que vous trouverez en annexe de ce guide)
- Un Curriculum Vitae (1 page maximum)
- Une lettre de motivation en langue française (1 page maximum) (lettre unique pour l'ensemble des vœux)
- La liste des enseignements que vous projetez de suivre au sein des Universités (une liste par vœu) à intégrer sous la lettre de motivation sous forme de tableau simple
- Relevés de notes depuis l'entrée dans l'enseignement supérieur (si aucun n'est disponible, relevé de notes du baccalauréat ou autre(s) diplôme(s)) – un seul fichier PDF pour tous les relevés de notes

N.B. : Tout document non demandé ne sera pas examiné (par ex., lettre de recommandation). Tout dossier incomplet ne sera pas examiné.

Les critères de sélection

Nous évaluons les candidatures à partir de ces critères :

- Motivation (lettre de motivation en français),
- Résultats académiques,
- Projet de mobilité de l'étudiant : adéquation entre le projet de mobilité et le parcours académique/projet professionnel,
- Expériences professionnelles et/ou associatives,
- Respect de la procédure de dépôt de candidature décrite dans ce guide.

Déposez votre dossier de candidature BCI / Convention bilatérale

Vous fournissez les différentes pièces de votre dossier de candidature au **format électronique** (en PDF, **ne pas fusionner les différentes pièces hormis les relevés de notes**) à l'équipe RI, à partir de votre adresse mail etu.univ-tlse2.fr : ri.ufrpsycho@univ-tlse2.fr

Chaque document est à intituler comme suit :

Intitulédocument_ Nom_Prénom

Exemple : Relevésnotes_ Dupont_Dominique

La date limite de dépôt des candidatures sera indiquée sur le site de l'UFR de Psychologie (elle est généralement située **fin janvier**, et est fixée en fonction du calendrier du service RI de l'UT2J).

Départ au niveau Licence – BCI / Québec en convention bilatérale : choix des enseignements

Le choix des cours s'effectue en fonction de votre projet professionnel. Les « crédits » canadiens ne correspondent pas au système ECTS, le système européen. Vous choisissez, à partir du site Internet de l'Université partenaire, **4 à 5 enseignements par semestre**, dont au moins un cours de **méthodologie** par semestre (analyses de données quantitatives ou qualitatives, méthodes de recherche, évaluation, expertise, pratique de la psychologie...). Vous n'êtes pas tenu·e de suivre un cours de langues.

En Licence 3, les UE relatives au TER et au Stage sont à valider à l'UT2J (voir rubriques « *Comment remplir le Contrat pédagogique ?* » et « *Les UE TER et Stage pour un départ en Licence 3* ») : vous suivrez alors au moins 8 cours pour une année universitaire (minimum 4 cours par semestre)³.

Départ au niveau Licence – convention bilatérale hors Québec : choix des enseignements

Le choix des cours s'effectue en fonction de votre projet professionnel. Vous trouverez les cours sur le site Internet de l'Université Partenaire. Les « crédits » étrangers ne correspondent pas au système ECTS, le système européen. Choisissez alors un nombre total de cours en fonction du nombre d'heures d'enseignement, qui doit être équivalent au nombre total d'heures d'enseignement à l'UT2J (voir les plaquettes d'enseignement sur le site de l'UFR de Psychologie). Veillez à choisir au moins un cours de méthodologie par semestre (analyses quantitatives ou qualitatives, méthodes de recherche, évaluation, expertise, pratique de la psychologie...). Vous n'êtes pas tenu·e de suivre un cours de langues.

En Licence 3, le nombre d'heures de formation correspondant aux UE TER et Stage sont à retirer du nombre d'heures d'enseignement suivi à l'étranger car ces UE sont à valider à l'UT2J (voir rubriques « *Comment remplir le Contrat Pédagogique ?* » et « *Les UE TER et Stage pour un départ en Licence 3* »).

Départ au niveau master – BCI / Québec en convention bilatérale : choix des enseignements

Votre départ en mobilité est conditionné par la sélection en Master : si vous n'êtes pas sélectionné·e, vous devrez annuler votre mobilité auprès du service RI et informer l'équipe RI de l'UFR. Dès publication des résultats de la sélection en Master (qu'ils soient positifs ou négatifs), merci d'en informer les coordinatrices pédagogiques de l'UFR de Psychologie.

Le choix des cours s'effectue en fonction de votre projet professionnel et du Parcours dans lequel vous candidatez en vœu n°1 (vous modifierez votre Plan d'études si vous intégrez un autre Master, en accord avec le(s) responsable(s) du parcours intégré). Les « crédits » canadiens ne correspondent pas au système ECTS, le système européen. Vous choisissez, à partir du site Internet de l'Université partenaire, **au minimum 3 enseignements par semestre**, dont au moins un cours de méthodologie sur l'année (analyses quantitatives ou qualitatives, méthodes de recherche, évaluation, expertise, pratique de la psychologie...). Vous n'êtes pas tenu·e de suivre un cours de langues. Si vous partez pour une durée d'un semestre, vous n'êtes pas tenu·e de choisir un cours de méthodologie. Les UE Formation à la Recherche, Mémoire et Stage sont à valider à l'UT2J (voir

³ Si vous suivez plus de 8 cours, seules les 8 meilleures notes de votre relevé seront converties.

rubriques « *Comment remplir le Contrat Pédagogique ?* » et « *Les UE Mémoire et Stage pour un départ en Master 1* »).

Départ au niveau Master – convention bilatérale hors Québec : choix des enseignements

Votre départ en mobilité est conditionné par la sélection en Master : si vous n'êtes pas sélectionné·e au sein d'un Master à l'UT2J, vous devrez annuler votre mobilité auprès du service RI et informer l'équipe RI de l'UFR. Dès publication des résultats de la sélection en Master (qu'ils soient positifs ou négatifs), merci d'informer les coordinatrices pédagogiques de l'UFR de Psychologie des résultats vous concernant.

Le choix des cours s'effectue en fonction de votre projet professionnel et du Parcours dans lequel vous candidatez en vœu n°1 (vous modifierez votre Plan d'études si vous intégrez un autre Master, en accord avec le(s) responsable(s) du parcours intégré). Vous trouverez les cours sur le site Internet de l'Université Partenaire. Les « crédits » étrangers ne correspondent pas au système ECTS, le système européen. Choisissez alors un nombre total de cours en fonction du nombre d'heures de cours, qui doit être équivalent au nombre total d'heures d'enseignement à l'UT2J. Veillez à choisir au moins un cours de méthodologie par semestre (analyses quantitatives ou qualitatives, méthodes de recherche, évaluation, expertise, pratique de la psychologie...). Vous n'êtes pas tenu·e de suivre un cours de langues. Le nombre d'heures de formation correspondant aux UE Formation à la recherche, Mémoire et Stage sont à retirer du nombre d'heures d'enseignement suivi à l'étranger (voir rubriques « *Comment remplir le Contrat Pédagogique ?* » et « *Les UE Mémoire et Stage pour un départ en Master 1* »).

BCI et Conventions bilatérales : Comment remplir le *Contrat Pédagogique* ?

Le formulaire *Contrat Pédagogique – Hors Erasmus* est **téléchargeable sur le site de l'UFR**. Celui-ci sera à remplir une fois votre nomination acceptée par l'Université partenaire.

Dans la colonne « Intitulé des enseignements suivis à l'étranger soumis à l'évaluation » (voir la Figure 1 ci-après pour un exemple), vous inscrivez tous les enseignements choisis dans l'Université d'accueil. Vous notez également le nombre de crédits par enseignement, ou à défaut, le nombre d'heures suivies dans chaque enseignement. Dans la colonne « validation UT2J », inscrivez **l'intégralité des enseignements** que vous auriez suivis à l'UT2J, y compris les options, incluant le code complet des UE (options Langues et options hors UFR incluses), l'intitulé exact des UE et le nombre de crédits accordés pour chaque UE. Le total des rubriques « validation UT2J » et « UE à présenter obligatoirement à l'UT2J » doit équivaloir à 60 ECTS (sauf si vous avez déjà validé des crédits dans l'année).

Pour un départ en **Licence 3**, il faut inscrire les UE relatives au TER (UE 508 et 608) et au Stage (UE 505 et 605) dans la rubrique « UE à présenter obligatoirement à l'UT2J ». Ces UE devront être validées à l'UT2J.

Pour un départ en **Master 1**, il faut inscrire les UE Formation à la recherche, mémoire de recherche et stage dans la rubrique « UE à présenter obligatoirement à l'UT2J ». Ces UE seront obligatoirement à valider en France, même si vous réalisez ces travaux à l'étranger. Il se peut que d'autres UE soit à valider à l'UT2J, en fonction de l'avis du(des) responsable(s) du parcours de Master.

CONTRAT PÉDAGOGIQUE – HORS ERASMUS

UNIVERSITÉ TOULOUSE – Jean Jaurès 5, allées Antonio Machado 31058 TOULOUSE CEDEX 9

Année Universitaire 20 / 20

CONVENTION ENTRE L'UT2j et l'Université de

Date du départ : / /

Durée du séjour : mois

Nom :

Prénom :

N° étudiant :

UFR ou département :

Adresse :

CADRE DE LA DEMANDE : (COCHER LA CASE CORRESPONDANTE)		<input type="checkbox"/> BCI	<input checked="" type="checkbox"/> AUTRE CONVENTION INTERNATIONALE	
L'ETUDIANT DEVRA REMPLIR CE FORMULAIRE AVEC L'ENSEIGNANT COORDINATEUR DES RELATIONS INTERNATIONALES DE SON DEPARTEMENT OU UFR.				
Intitulé des enseignements suivis à l'étranger soumis à l'évaluation :			VALIDATION UT2j* :	
Code et Intitulé	Crédits ECTS	Code UE	Intitulé	Crédits ECTS
PSY5731 Psychopathologie sociale	3	PY00601T	Psychologie clinique et ps	4
PSY4910 Psychologie, sexe et genre	3	PY00602T	Démarches de recherche-	3
PSY4121 Psychologie sociale	3	PY00603T	Psychologie du développe	4
PSY4706-40 Psychologie du travail et des c	3	PY0A604'	Psychologie sociale, du tr:	6
		SO01OP6	Politiques du genre et pol	3
		PY0607T	Neuropsychologie	4
		PY0609T	Techniques d'analyse du c	2
OBSERVATIONS :			UE à présenter obligatoirement à l'UT2j :	
<input type="checkbox"/> Joindre obligatoirement le programme des enseignements suivis à l'étranger (volume horaire + crédits)			PY0A608'	TER, Psychologie sociale, 2
<input type="checkbox"/> Inscriptions au SED conseillée			PY0A605'	Stage, Psychologie sociale 2
<input type="checkbox"/> <input type="text"/>				
<input type="checkbox"/> <input type="text"/>				
Le responsable du service des Relations Internationales de l'UT2j :			Le coordinateur des Relations Internationales :	
Signature			Signature	
*La validation ne sera accordée au vu des résultats des examens subis à l'étranger que dans la mesure où le présent plan est respecté ; la validation remplace la première session d'examens.				
A <input type="text" value="Toulouse"/> Le <input type="text" value="21"/> / <input type="text" value="06"/> / 20 <input type="text" value="23"/> Signature de l'étudiant				

Figure 1. Exemple de Contrat Pédagogique pour un départ au second semestre de la Licence 3

BCI et Conventions bilatérales : Comment faire valider votre *Contrat Pédagogique* ?

La validation de votre plan d'études s'effectuera exclusivement au cours des permanences RI prévues périodiquement lors de la pause méridienne, bureau M014 ou via Zoom (voir site de l'UFR de Psychologie). **Aucun *Contrat Pédagogique* ne sera signé par mail et aucun rendez-vous en dehors des permanences ne sera accordé (vous pouvez mandater un tiers)**. Au moment de la validation de vos plans d'études, vous fournissez le **Formulaire de renseignements – BCI/Conventions bilatérales** dûment complété (version à imprimer en annexe de ce guide).

Suite de la candidature BCI/Convention bilatérale : qu'advient-il de ma candidature ?

Vous serez tout d'abord informé vers la mi-février (par le service RI ou les coordinatrices RI de l'UFR – procédure en cours de modification) de votre nomination auprès d'une Université Partenaire. Les Universités Partenaires procèdent à la sélection finale. Vous serez contacté·e en **mai** ou **juin** soit directement par l'Université Partenaire, soit par le service RI de l'UT2J quant à l'issue de votre candidature. Si votre candidature est acceptée, diverses démarches administratives devront être effectuées auprès de l'Université d'accueil et auprès du Service RI de l'UT2J. Notez que nous ne sommes pas en contact avec les Universités partenaires : seul le Service RI de l'UT2J correspond avec les Universités.

En cas de **désistement**, veuillez en informer par mail la personne en charge au service RI de l'UT2J et les coordinatrices RI de l'UFR de Psychologie.

Les UE TER et Stage pour un départ en Licence 3

Vous serez inscrit·e pédagogiquement par le secrétariat sous le régime du Contrôle Terminal, au sein du département choisi pour les UE TER et Stage, ce qui vous ouvrira l'accès aux contenus de ces UE sur IRIS. Vous serez également inscrit·e dans un groupe SED pour chacune des UE (**sans avoir à procéder à une inscription au SED ni à régler de frais d'inscription – cette inscription étant prise en charge par un projet pédagogique de l'UFR de Psychologie**) et aurez accès à la page IRIS de vos groupes de suivi, avec un·e enseignant·e-chercheur·e référent·e. Attention : les groupes de suivi SED ne sont constitués qu'une fois la période d'inscription au SED terminée (dates déterminées par l'Université), soit **fin octobre/début novembre**. Vous débuterez, le plus tôt possible, votre travail, en suivant les consignes sur IRIS (exemple : formation DocumenTER).

Lors de la période des examens (S1 et/ou S2), vous déposerez vos dossiers TER et Stage au(x) format(s) prévu(s) dans les Modalités de Contrôle et à la date prévue dans le calendrier des examens. Le dépôt est généralement réalisé en ligne : vous pouvez alors déposer votre dossier en autonomie. Si ce n'est pas le cas, établissez une **procuration**. **Vérifiez le calendrier des examens**.

Spécificités de l'UE Stage

Vous validez l'UE 505 (1^{er} semestre) selon les mêmes modalités que les étudiant·e·s inscrit·e·s en Contrôle Continu (se référer aux informations déposées sur IRIS et aux Modalités de Contrôle).

Pour valider l'UE 605, trois possibilités s'offrent à vous :

- Vous effectuez un stage à l'étranger, d'une durée de 75 heures (convention de stage fournie par l'université d'accueil et/ou l'UT2J). Vous rédigez un rapport de stage au sein duquel vous intégrez l'attestation de fin de stage (voir avec l'enseignant·e-chercheur·e référent·e de l'UE stage et la gestionnaire de scolarité de l'UFR si les consignes doivent être adaptées au type de stage effectué à l'étranger).
- Vous effectuez le stage de 75 heures lors de votre retour en France (il est conseillé de le trouver avant votre retour). Dans ce cas, la convention de stage est fournie par l'UT2J. Vous rédigez un rapport de stage en suivant les consignes de l'UE.
- Vous n'êtes pas en mesure d'effectuer un stage, ni à l'étranger, ni lors de votre retour en France. Vous rédigez un rapport décrivant l'apport de la mobilité à votre projet professionnel (ce rapport sera remis lors de la remise des rapports de l'UE stage). Ce rapport (6 pages) devra être structuré de la manière suivante⁴ :
 - a) présentation du projet et du lieu de mobilité ;
 - b) description de votre insertion au sein de l'université d'accueil (par ex., difficultés rencontrées, éléments facilitateurs) ;
 - c) description des compétences acquises lors de la mobilité au regard de votre projet de formation ;
 - d) réflexion autour de l'éthique et la déontologie du psychologue dans le pays d'accueil.

Les UE Mémoire et Stage pour un départ en Master 1

Contactez le(s) responsable(s) du Master, le/la responsable des UE Mémoire, Formation à la recherche et Stage, ainsi que la/le gestionnaire de scolarité du Parcours dans lequel vous êtes inscrit·e pour les informer de votre départ en mobilité, le plus tôt possible. Concernant l'UE Mémoire, il vous appartient de vérifier auprès des responsables de Master au sein duquel vous êtes

⁴ Modulation possible des consignes en fonction des exigences de l'enseignant·e référent·e.

inscrit·e les démarches à effectuer pour intégrer un séminaire de recherche (par ex., écriture d'un pré-projet). Concernant l'UE Stage, il vous appartient de contacter les gestionnaires de scolarité concernant les démarches administratives à effectuer dans le cadre d'un stage à l'étranger.

Avant de partir

Vous devez être inscrit·e **administrativement et pédagogiquement** à l'UT2J.

Veillez mandater une personne de confiance pour procéder à votre inscription administrative. Lors de cette première phase, votre dossier sera examiné à distance par des personnels de scolarité ainsi que des bourses/affaires sociales. La vérification portera notamment sur les pièces justificatives que vous aurez déposées sur PJ.WEB. En cas de rejet d'une de vos pièces, vous en serez averti·e par mail et vous devrez déposer une nouvelle pièce.

Vous devez également réaliser votre Inscription Pédagogique (IP). Lors du rendez-vous sur le campus, il s'agira de vérifier votre Inscription Administrative, mettre à jour votre carte d'étudiant et réaliser une Inscription Pédagogique Type de votre année avec les UE que vous devez valider à l'UT2J (par exemple le mémoire en M1). Cette IP sera reprise dans un second temps par Madame Idrac, afin de prendre en compte d'éventuelles modifications. En cas d'empêchement, veuillez mandater une personne de confiance pour vous représenter lors du rendez-vous.

Lors d'un départ en Master 1, contactez l'enseignant·e-chercheur·e et le/la gestionnaire administrative responsable de la Mention/du Parcours dans lequel vous êtes inscrit·e pour leur notifier votre départ, la durée de votre séjour et vos choix de cours.

Pendant la mobilité

Nous traiterons par mail toutes vos questions relatives aux **aspects pédagogiques** de votre mobilité (notes, changement de cours, etc.).

Il est obligatoire de faire **valider, en amont, toute modification** de votre Learning Agreement/ Contrat Pédagogique auprès des coordinatrices (dans le cas d'un départ en Master 1, les modifications seront à apporter en fonction du Parcours que vous avez intégré).

- Learning Agreement : modification via la plateforme Dashboard (nous en sommes automatiquement informées par mail)
- Contrat pédagogique : envoyez-nous par mail votre Plan d'études au **format PDF**, intitulé comme suit : Nom_Prénom_PlanEtudes

Si vous échouez à un ou plusieurs examens et que votre moyenne est supérieure à 10, la compensation est automatique. Vous pouvez refuser la compensation, comme tout étudiant·e inscrit·e à l'UFR de Psychologie. Vous devez informer vos coordinatrices de votre refus de compensation et des dates des rattrapages des examens.

Nous traitons les mails RI une fois par semaine. Pour toute autre question (administrative, financière...), adressez-vous à la personne référente du service RI de l'UT2J (référez-vous au guide fourni lors de la réunion obligatoire).

Après la mobilité

Quels documents nous retourner après votre mobilité ?

Seul vos **relevés de notes officiels** (session 1 et session 2) sont à nous envoyer, le plus tôt possible.

Pour toute autre attestation ou document administratif (par ex., attestation de fin de séjour obligatoire), référez-vous au guide étudiant RI fourni avant votre départ et contactez les personnes ressources au service RI de l'UT2J.

Conversion des notes

Les coordinatrices RI de l'UFR de Psychologie sont en charge de la conversion des notes. Nous procédons à la conversion des notes à partir du relevé de notes officiel (transmis par l'étudiant·e et l'Université d'accueil). La conversion est effectuée à l'aide de grilles officielles.

Pour un départ en **Licence 2**, nous convertissons chaque note pour fournir **une moyenne** par semestre ou par année. Votre relevé de notes ne comportera que des moyennes générales : toutes les UE seront validées en VAC (Validation d'Acquis).

Pour un départ en **Licence 3** et **Master 1**, nous convertissons chaque note pour vous fournir **une moyenne** des notes pour les cours suivis à l'étranger. **La même note apparaîtra alors pour toutes les UE validées dans le cadre de votre mobilité.** Dans le cadre de vos candidatures en Master, vous intégrez votre relevé de notes de l'Université d'accueil ainsi que votre relevé de notes de l'UFR de Psychologie de l'UT2J. Sur demande, nous vous fournirons nos calculs de conversion, mais la production d'un document de conversion de chaque note individuelle vous appartient.

Vous avez la possibilité de **refuser la compensation** automatique (voir rubrique « Pendant la mobilité »).

Une fois vos notes converties, nous les transférons à Madame Isabelle Idrac, en charge de l'inscription des notes. La plateforme n'est pas ouverte tous les jours : l'inscription de vos notes peut donc prendre un peu de temps. Elles seront ensuite disponibles sur votre ENT.

ANNEXES

UFR de Psychologie

Fiche de renseignements – ERASMUS + ou Swiss SMS

Nom(s) (en majuscules) :

Prénom(s) :

Sexe : M F Nationalité(s) :

Date de naissance : / / N° étudiant : / / /

Langue(s) maternelle(s) :

Diplôme préparé pendant le séjour en mobilité : L2 L3 M1

J'ai candidaté à une mobilité BCI/Convention bilatérale pour l'an prochain : oui non

Je prévois de candidater à une mobilité en convention bilatérale pour l'an prochain : oui non

Contacts

Courriel (**UT2J** obligatoirement pour accéder au Dashboard-Online Learning Agreement) :

.....

Téléphone mobile :

Vœu n°1

Nom de l'établissement :

Ville : Pays :

Période d'études prévue : Semestre 1 Semestre 2 Année complète

Nom et e-mail du coordinateur pédagogique de l'établissement d'accueil :

.....

Langue(s) des enseignements dans l'établissement d'accueil :

L'établissement d'accueil exige-t-il un prérequis linguistique (niveau minimal) :

oui non Si oui, lequel ?

Votre niveau de langue dans la langue concernée (joindre un justificatif) :

A1 A2 B1 B2 C1 C2

Vœu n°2

Nom de l'établissement :

Ville : Pays :

Période d'études prévue : Semestre 1 Semestre 2 Année complète

Nom et e-mail du coordinateur pédagogique de l'établissement d'accueil :

.....

Langue(s) des enseignements dans l'établissement d'accueil :

L'établissement d'accueil exige-t-il un prérequis linguistique (niveau minimal) :

oui non Si oui, lequel ?

Votre niveau de langue dans la langue concernée (joindre un justificatif) :

A1 A2 B1 B2 C1 C2

Vœu n°3

Nom de l'établissement :

Ville : Pays :

Période d'études prévue : Semestre 1 Semestre 2 Année complète

Nom et e-mail du coordinateur pédagogique de l'établissement d'accueil :

.....

Langue(s) des enseignements dans l'établissement d'accueil :

L'établissement d'accueil exige-t-il un prérequis linguistique (niveau minimal) :

oui non Si oui, lequel ?

Votre niveau de langue dans la langue concernée (joindre un justificatif) :

A1 A2 B1 B2 C1 C2

UFR de Psychologie
Fiche de renseignements – BCI / Conventions bilatérales

Nom(s) (en majuscules) :

Prénom(s) :

Sexe : M F Nationalité(s) :

Date de naissance : / / N° étudiant : / / /

Diplôme préparé pendant le séjour en mobilité : L2 L3 M1

Contacts

Courriel (UT2J obligatoirement) :

.....

Téléphone mobile :

Établissement d'accueil (vœu n°1)

Nom de l'établissement :

Ville :

Période d'études prévue : Semestre 1 Semestre 2 Année complète

Établissement d'accueil (vœu n°2)

Nom de l'établissement :

Ville :

Période d'études prévue : Semestre 1 Semestre 2 Année complète

Établissement d'accueil (vœu n°3)

Nom de l'établissement :

Ville :

Période d'études prévue : Semestre 1 Semestre 2 Année complète

Je m'engage à informer les coordinatrices pédagogiques de l'UFR (ri.ufrpsycho@univ-tlse2.fr) dès réception des résultats de mes candidatures BCI / Conventions bilatérales.

Signature de l'étudiant·e